



**Dossier d'inscription aux tests d'entrée en formation du :**

**BPAAN 2016 2017 pour les titulaires du Brevet Fédéral 2  
de la Fédération Française de Natation  
-ERFAN de BRETAGNE-**

Dossier à renvoyer par courrier au :  
Comité Bretagne Natation  
– ERFAN -  
9 Rue Léo Lagrange  
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

**ATTENTION : Toutes les rubriques doivent être complétées, à défaut le dossier ne sera pas traité**

Nom : .....Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Numéro de sécurité sociale : .....

Adresse : .....

.....

Tel : .....Mail : .....

N° de licence : .....

Club : .....

Structure d'accueil : .....

*Partie réservée à l'ERFAN*

Dossier reçu le : ..... complet  incomplet

Demande des pièces complémentaires le : .....

Pièces reçues le : .....

# Parcours

## 1. Expérience de pratique sportive & Niveau atteint :

Natation course : .....

Autres disciplines : .....

## 2. Niveau d'études et diplômes :

- Scolaire : .....

- Universitaire : .....

- Sportif (jeunesse et sports) : .....

## 3. Tests ENF :

Sauv'nage

Pass'sports de l'eau

Pass'compétition spécialité : .....

## 4. Secourisme :

P.S.C.1

P.S.E.1

BNSSA

P.S.E.2

## 5. Titre ENF

Evalueur ENF1

Brevet fédéral 1

Evalueur ENF2

Brevet Fédéral 2

Evalueur ENF3

Autre BF : .....

## 6. Officiel

### Natation Course :

Officiel A

Officiel B

Officiel C

### Officiel Eau Libre :

Officiel A

Officiel B

### Officiel Natation Synchronisée :

Jeune Officiel

Officiel B

Officiel C

Officiel D

### Officiel Water-polo :

Officiel A

Officiel B

## Situation socio-professionnelle

**Vous êtes demandeur d'emploi :**

Inscrit au pôle emploi :       Oui                       Non

**Vous êtes salarié :**

Profession : .....

Nom et adresse de l'employeur :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Autres situation (Etudiant, travailleur indépendant, congé parental...)

.....  
.....  
.....

# Financement

*Cochez la case correspondante à votre situation*

- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF)  
*\_ Joindre obligatoirement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès du FONGECIF ou autre.*
  
- Un organisme (club, fédération, association...) prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques de la formation  
*\_ Joindre obligatoirement une attestation de prise en charge avec cachet et signature du responsable de l'organisme.*
  
- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation  
*\_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOSPME, UNIFORMATION...).*
  
- Vous effectuez la formation dans le cadre d'une période de professionnalisation (CDI, CAE-CUI)  
*\_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOS PME, UNIFORMATION...).*
  
- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un emploi d'avenir  
*\_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOS PME, UNIFORMATION...).*
  
- Autre situation (financement personnel...)  
.....  
.....  
.....

## En cas d'accident

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : ..... Prénom : .....

N° Tél. : ..... Lien de Parenté éventuel : .....

## Déclaration sur l'honneur

Je soussigné (e) ..... déclare sur l'honneur :

- Autoriser l'ERFAN de Bretagne à diffuser sur le site internet ainsi que sur tout document de l'association les photos me concernant prises lors d'activités de formation. Cette autorisation n'est valable que dans ce cadre et ne peut donner lieu à aucune poursuite ni à une quelconque indemnisation,
- Avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- Attester que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables. *La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433- 19,441-1 et 441-7 du code pénal).*

Fait à ....., le.....

Signature du stagiaire

## Pièces à fournir

### PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUS LES CANDIDATS

- ❑ Attestation de réussite de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue, avec production de l'attestation de formation continue ou tout titre équivalent.
- ❑ BNSSA si titulaire du diplôme.
- ❑ Brevet fédéral 2
- ❑ Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la natation datant de moins de 3mois à la date des tests d'entrée en formation.
- ❑ Afin de bénéficier de dispenses aux épreuves des exigences préalables à l'entrée en formation, fournir obligatoirement les titres, diplômes ou attestations le permettant.
- ❑ Un dossier comprenant : un curriculum vitae, une lettre de motivation pour intégrer la formation, un projet professionnel, des justificatifs de recherche de stage (attestations de promesse de stage, attestations de prise de contact des structures).
- ❑ Pour les français de moins de 25 ans : le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) (anciennement journée d'appel de préparation à la défense) .
- ❑ Une photo d'identité.
- ❑ Un chèque correspondant aux frais de dossier de 45,00 € à l'ordre du « Comité de Bretagne de Natation » (ce chèque restera acquis à l'ERFAN).
- ❑ Une photocopie de votre attestation d'assuré (e) social en cours de validité (document papier à demander sur le site Internet [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou à votre caisse d'assurance maladie) (la carte vitale n'est pas valable) .
- ❑ Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule).
- ❑ Une photocopie de votre carte nationale d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité.
- ❑ Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité.
- ❑ Photocopie de tout titre ou diplôme obtenu (scolaire, universitaire, sportif, socio professionnel) .
- ❑ Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.
- ❑ Pour les candidats salariés : Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation.

## Certificat Médical

Je soussigné Dr ..... atteste que l'état de santé de  
M..... ne présente aucune contre-indication  
à la pratique et à l'encadrement de la natation.

Fait à ..... le.....

Cachet et signature du médecin

# Emplois du temps prévisionnel BPEPS AAN

RUBAN PEDAGOGIQUE BPAAN ERFAN BRETAGNE 2016-2017																														
sept-16	OF	Entrep	oct-16	OF	Entrep	nov-16	OF	Entrep	dec-16	OF	Entrep	janv-17	OF	Entrep	févr-17	OF	Entrep	mars-17	OF	Entrep	avr-17	OF	Entrep	mai-17	OF	Entrep	juin-17	OF	Entrep	
1	jeu		1	sam		1	mar		1	jeu		1	dim		1	mer		1	mer		1	sam		1	lun		1	jeu		
2	ven		2	dim		2	mer		2	ven		2	lun		2	jeu		2	jeu		2	dim		2	mar		2	ven		
3	sam		3	lun	Cloture inscription	3	jeu		3	sam		3	mar		3	ven		3	ven		3	lun		3	mer		3	sam		
4	dim		4	mar		4	ven		4	dim		4	mer		4	sam		4	sam		4	mar		4	jeu		4	dim		Repechage
5	lun		5	mer		5	sam	TEP + Sélection	5	lun		5	jeu		5	dim		5	dim		5	mer		5	ven		5	lun		
6	mar		6	jeu		6	dim		6	mar		6	ven		6	lun		6	lun		6	jeu		6	sam	Certification	6	mar		
7	mer		7	ven		7	lun		7	mer		7	sam		7	mar		7	mar		7	ven		7	dim		7	mer		
8	jeu		8	sam		8	mar		8	jeu		8	dim		8	mer	Alternance 4	8	mer		8	sam		8	lun		8	jeu		
9	ven		9	dim		9	mer		9	ven		9	lun		9	jeu		9	jeu		9	dim		9	mar		9	ven		
10	sam		10	lun		10	jeu		10	sam		10	mar		10	ven		10	ven		10	lun		10	mer		10	sam		
11	dim		11	mar		11	ven		11	dim		11	mer		11	sam		11	sam		11	mar	Séquences 14, 15, 16, 17, 18 39h	11	jeu		11	dim		
12	lun		12	mer		12	sam		12	lun		12	jeu		12	dim		12	dim		12	mer		12	ven		12	lun		
13	mar		13	jeu		13	dim		13	mar		13	ven		13	lun		13	lun		13	jeu		13	sam		13	mar		
14	mer		14	ven		14	lun		14	mer		14	sam		14	mar	Séquences 9, 10, 11, 12, 13 35h	14	mar		14	ven		14	dim		14	mer		
15	jeu		15	sam		15	mar		15	jeu		15	dim		15	mer		15	mer		15	sam		15	lun		15	jeu		
16	ven		16	dim		16	mer		16	ven		16	lun		16	jeu		16	jeu		16	dim		16	mar		16	ven		
17	sam		17	lun		17	jeu		17	sam		17	mar		17	ven		17	ven		17	lun		17	mer		17	sam		
18	dim		18	mar		18	ven		18	dim		18	mer		18	sam		18	sam		18	mar		18	jeu		18	dim		
19	lun		19	mer		19	sam	PIF	19	lun		19	jeu		19	dim		19	dim		19	mer		19	ven		19	lun		
20	mar		20	jeu		20	dim		20	mar	Séquences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 33,5h	20	ven		20	lun		20	lun		20	jeu		20	sam		20	mar		
21	mer		21	ven		21	lun		21	mer		21	sam		21	mar		21	mar		21	ven		21	dim		21	mer		
22	jeu		22	sam		22	mar		22	jeu		22	dim		22	mer		22	mer		22	sam		22	lun		22	jeu		
23	ven		23	dim		23	mer		23	ven		23	lun		23	jeu		23	jeu		23	dim		23	mar		23	ven		
24	sam		24	lun		24	jeu		24	sam		24	mar		24	ven		24	ven		24	lun		24	mer		24	sam		
25	dim		25	mar		25	ven		25	dim		25	mer		25	sam		25	sam		25	mer		25	jeu		25	dim		
26	lun		26	mer		26	sam		26	lun		26	jeu		26	dim		26	dim		26	lun		26	mer		26	lun		
27	mar		27	jeu		27	dim		27	mar		27	ven		27	lun		27	lun		27	mer		27	jeu		27	mar		
28	mer		28	ven		28	mer		28	mer		28	sam		28	mar		28	mar		28	ven		28	jeu		28	mer		
29	jeu		29	sam		29	mar		29	jeu		29	dim		29	mer		29	mer		29	sam		29	lun		29	jeu		
30	ven		30	dim		30	mer		30	ven		30	lun		30	jeu		30	jeu		30	dim		30	mar		30	ven		
31	lun		31	jeu		31	mar		31	sam		31	mer		31	ven		31	ven		31	mer		31	mer		31	ven		

## **Tarifs de la formation BPJEPS :**

<b>Objets</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Frais de dossier</b>	45€
<b>Formation complète</b>	2945€
<b>Test de sélection</b>	300€
<b>Positionnement</b>	300€
<b>UC1</b>	400€
<b>UC3</b>	500€
<b>UC9</b>	900€
<b>UC Adaptation</b>	500€



# BPJEPS AAN

## Le métier

Le titulaire du BPJEPS Activité Aquatique de la Natation, acquiert les compétences suivantes :

- ✓ concevoir des projets pédagogiques et d'enseignement
- ✓ conduire des actions d'éveil, de découverte et d'apprentissage pluri-disciplinaires
- ✓ enseigner les différentes nages
- ✓ assurer la sécurité des usagers et des lieux de pratique
- ✓ gérer la qualité et l'hygiène de l'eau et de l'air
- ✓ gérer un poste de secours
- ✓ participer au fonctionnement de la structure

## Conditions d'accès à la formation

- Satisfaire aux épreuves de sélection à l'entrée en formation: un écrit, un oral, épreuves aquatiques
- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre titulaire de l'Attestation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue
- Etre licencié FFN
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation.

## Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site internet du Comité de Bretagne Natation ou transmis par mail ou sur simple demande à l'ERFAN de Bretagne. Ce dossier imprimé, complété et accompagné des pièces requises doit être adressé par voie postale ou déposé à l'ERFAN Bretagne.

## Les voies de financement de la formation

**Vous êtes salarié :** L'OPCA de votre employeur peut prendre en charge votre formation

**Vous êtes demandeur d'emploi :** Voir avec le Pôle emploi les possibilités de financement

**Vous prenez en charge les frais pédagogiques :** Un échelonnement des paiements peut être mis en place

## Le responsable

**Mathieu GUERIN**

**Mail :**

**erfanbretagne@gmail.com**

**Tel. : 06.71.19.24.58**

## Exigences préalables à l'entrée en formation

Quatre épreuves sont prévues par l'arrêté du 8 novembre 2010.

- Réaliser une performance sportive de la natation ;
- Justifier d'un niveau technique en sauvetage tel que défini dans l'épreuve n°1 du test technique de sauvetage ;
- Justifier de la capacité à effectuer un sauvetage avec palmes, masque et tuba, tel que défini dans l'épreuve n° 2 du test technique de sauvetage ;
- Réaliser un test de secours à personnes consistant à récupérer une victime, la sortir de l'eau et à lui prodiguer les premiers secours, tel que défini dans l'épreuve n° 3 du test technique de sauvetage.

La DRJSCS vérifie que le candidat possède les exigences préalables sur titre ou sinon, lors d'épreuves organisées spécialement à cette fin.

### Test de performance sportive

- Il consiste à parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 16 minutes. La réussite à cette épreuve peut être attestée par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

### Test de sauvetage

#### ▪ Epreuve 1 :

Elle consiste en un parcours aquatique en continu de 100 mètres, en bassin de natation, comprenant :

- un départ du bord du bassin ou d'un plot de départ, suivi de 25 mètres nage libre en surface ;
- deux parcours de 25 mètres, comprenant chacun 15 mètres en immersion complète sur un trajet défini (matérialisé au fond et sur les bords), sans que le candidat ne prenne appui ;
- une plongée dite " en canard ", suivie de la recherche d'un mannequin qui repose entre 2 mètres et 3,70 mètres de profondeur ; le candidat remonte le mannequin en surface, puis le remorque sur 25 mètres, visage hors de l'eau ;
- la position d'attente du mannequin au fond de l'eau est indifférente ; le mannequin doit être de modèle réglementaire, c'est-à-dire d'un poids de 1,5 kg à une profondeur d'un mètre ;
- lors du remorquage, le mannequin devant avoir les voies aériennes dégagées, la face de son visage se trouve au-dessus du niveau de l'eau.

Ce parcours doit être accompli en moins de 2 minutes 40 secondes. A chaque virage, le candidat doit toucher la paroi verticale du bassin ou un repère matérialisé. Il ne doit pas reprendre pied mais il est autorisé à prendre appui au fond, lors de la saisie et de la remontée du mannequin. Le candidat effectue l'épreuve en maillot de bain.

Le port d'une combinaison, de lunettes de piscine, de masque, de pince nez ou de tout autre matériel n'est pas autorisé.

▪ Epreuve 2 :

Elle consiste en un parcours de sauvetage avec palmes, masque et tubas, en continu de 250 mètres, en bassin de natation :

- le départ est donné par un coup de sifflet. Le candidat effectue une épreuve de sauvetage en moins de 4 minutes 20 secondes sur une distance totale de 250 mètres ;
- Au signal du départ de l'épreuve, le candidat s'équipe dans ou hors de l'eau ;
- le candidat parcourt 200 mètres en palmes, masques et tuba en touchant le mur à chaque virage. A la fin du parcours de nage, il doit effectuer une immersion pour rechercher un mannequin situé à 5 mètres maximum du bord du bassin et à une profondeur comprise entre 2 mètres et 3,70 mètres au plus. Cette recherche se fait après avoir touché l'extrémité du bassin ;
- le candidat remonte le mannequin dans la zone des cinq mètres. Il le remorque sur le reste de la distance du parcours. Le contact à l'extrémité du bassin est obligatoire lors du virage (bassin de 25 mètres) et à l'arrivée ;
- la remontée et le remorquage du mannequin se font sans utiliser l'anneau de celui-ci. Le remorquage s'effectue en position dorsale. Le candidat peut ne plus utiliser le masque et tuba ;
- les 200 premiers mètres s'effectuent en utilisant l'ensemble du matériel (palmes, masque et tuba). Si le candidat rencontre une difficulté ou un défaut de matériel, il effectue la remise en place de celui-ci sans reprise d'appui ;
- lors du remorquage, le mannequin doit avoir les voies aériennes dégagées, pour cela la face du visage du mannequin doit se trouver au-dessus du niveau de l'eau ;
- la position d'attente du mannequin au fond de l'eau est indifférente.
- le mannequin doit être de modèle réglementaire, c'est-à-dire d'un poids de 1,5 kg à une profondeur

▪ Epreuve 3 :

Elle consiste à porter secours à une personne en milieu aquatique en assurant le sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse et se situe à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord :

- la victime saisit le sauveteur de face ; après s'être dégagé, le sauveteur transporte la victime vers le bord en sécurité tout en la rassurant ;
- le sauveteur sort la victime de l'eau sans utiliser les échelles ou tout autre moyen matériel ;
- après avoir sécurisé la victime, le sauveteur effectue une vérification des fonctions vitales, puis il explique succinctement la démarche qu'il compte mettre en œuvre pour assurer le secours à la victime.
- Le candidat effectue l'épreuve en short et tee-shirt. Le port de combinaison, de lunettes de piscine, de masque, de pince nez ou de tout autre matériel n'est pas autorisé.

# Test de sélection

## Epreuve écrite

*Durée 2h*

Le candidat traite différentes questions de culture générale sur l'actualité et sur la natation.

Il sera évalué sur sa compréhension des sujets, sa maîtrise du français, sa maîtrise rédactionnelle

## Epreuve Physique

100 mètres 4 nages ou être titulaire du pass'compétition de sa spécialité

## Entretien

*Durée 15'*

Le candidat se présente (vécu sportif, formations, motivation, projet pro) sur 10' le jury posera des questions pendant 5'.

Il sera évalué sur la structuration de sa présentation, son langage.